

Boulogne-Billancourt, le 17 juillet 2020

Chers Actionnaires,

Je reviens personnellement vers vous aujourd'hui pour vous communiquer les dernières informations relatives au projet de renforcement de notre structure financière présenté le 3 juillet.

Au cours des derniers jours, notre actualité a été dense. Je souhaitais donc m'adresser à vous une nouvelle fois à quelques jours de l'Assemblée générale décisive du 24 juillet, dont l'issue sera d'une importance capitale pour l'avenir de Solocal, de ses clients et de ses salariés.

J'ai déjà eu l'occasion de vous présenter les détails du projet qui vous sera soumis lors de ce rendez-vous crucial. Pour rappel, ce projet d'accord négocié avec les créanciers de l'entreprise permettrait de sécuriser l'apport de 117 M€ de liquidités pour le Groupe et de réduire notre endettement de plus de 500 M€ aujourd'hui, à environ 250 M€, avec à la clé une diminution de nos frais financiers annuels de l'ordre de 25 M€. **La pérennité financière de l'Entreprise pour déployer notre stratégie, qui a montré des signes encourageants de réussite, serait ainsi assurée pour les 18 prochains mois, ce qui nous permettra de reconstituer une génération de cash flows récurrents suffisants à partir de 2022.**

Pour rappel et comme annoncé dans le communiqué du 18 mai 2020, Solocal a enregistré une baisse d'environ -55% de ses prises de commande au cours de la période de confinement. Néanmoins, depuis la levée de ces mesures de restrictions le 11 mai 2020 et à la suite de la réouverture de la majorité des commerces en France, l'activité du groupe Solocal affiche les signes d'une reprise progressive. Les ventes Digital des mois de mai et juin 2020 sont inférieures respectivement de -24% et de -1% par rapport à la même période l'année dernière et elles sont supérieures de 11 M€ par rapport aux prévisions du Groupe réactualisées de l'impact Covid-19. **Cette amélioration graduelle est en ligne avec le rythme de reprise attendu par le Groupe et cohérente avec le retour sur le terrain de la majorité des forces commerciales qui bénéficient désormais d'une disponibilité accrue de nos clients et prospects.** Dans ce contexte, Solocal confirme ses ambitions communiquées le 18 mai 2020 avec une baisse attendue du chiffre d'affaires total de -20% et un repli du chiffre d'affaires Digital de l'ordre de -15% sur l'année 2020 par rapport à l'année précédente. En termes de résultats, l'EBITDA est attendu à un niveau supérieur à 130 M€ pour l'ensemble de l'année. Nos estimations de résultats pour le premier semestre 2020, publiées le 10 juillet, sont en ligne avec ces projections avec un chiffre d'affaires en baisse de -16% et un **EBITDA récurrent attendu en croissance**, compris entre 82 et 87 M€.

La mise en œuvre du projet d'accord reposerait sur une augmentation de capital garantie de 347 M€ sécurisant 85 M€ de liquidité, complétés de 32 M€ sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) ou d'un financement garanti par nos créanciers du même montant si cet emprunt n'était pas obtenu rapidement.

Cet accord assure **l'intérêt stratégique et social de l'entreprise et de ses 3 000 collaborateurs** avec la ferme volonté de renouer rapidement avec une trajectoire solide de performances. **Plus de 375 000 entreprises nous accordent aujourd'hui leur confiance. Il est de notre responsabilité de pérenniser Solocal pour continuer à les servir** et les aider à traverser la crise sans précédent à laquelle elles font face.

Vos intérêts d'actionnaires ont également fait l'objet de nos préoccupations. Les conclusions éclairantes de l'expert indépendant FINEXSI mandaté pour se prononcer sur l'équité de l'opération le confirment avec :

- **La possibilité offerte à tous les actionnaires de participer** à l'augmentation de capital et de **conserver le contrôle de l'entreprise**
- Un **prix de souscription à 3 centimes jugé cohérent avec la valeur actuelle de la société et une estimation médiane de la valeur du titre post restructuration à 4,41 centimes**
- **Une distribution d'actions gratuites** (une pour chaque action détenue) qui **limite la dilution** y compris pour les actionnaires qui ne souhaiteraient pas participer
- La mise en place d'une **commission de soutien pour les actionnaires qui s'engageraient à souscrire avant le 23 juillet** à leurs droits préférentiels de souscription représentant 2,5% des montants effectivement souscrits

Autant d'arguments qui ont amené l'expert indépendant à considérer la transaction proposée comme équilibrée pour l'ensemble des parties prenantes, actionnaires et créanciers.

Je vous invite à prendre connaissance de l'intégralité de ce rapport disponible sur notre site internet dans l'espace Investisseurs et Actionnaires depuis le 10 juillet [disponible ici](#). J'ai la ferme conviction que sa lecture aidera à vous convaincre du bien-fondé de l'accord soumis à votre approbation. Dans cette optique, je vous invite également à vous procurer les études des proxies indépendants ISS et Glass Lewis.

Avec votre soutien nous pourrions nous projeter à nouveau dans une **dynamique positive créatrice de valeur pour le Groupe et l'ensemble de ses actionnaires, dynamique initiée avant la crise du Covid et qui est d'ores et déjà de retour avec les chiffres encourageants du mois de juin**. Une fois levée la menace de liquidité, toutes les conditions seront réunies pour **profiter de la reprise et accélérer la transformation** engagée avec succès dans les mois qui avaient précédé la crise sanitaire.

Nos ambitions sont claires. Nous les avons partagées avec vous dès le 18 mai 2020. Nous sommes confiants dans notre capacité à afficher une **croissance annuelle moyenne de 8% sur les quatre prochaines années**. En matière de résultats, l'année 2022 devrait marquer un retour à des conditions plus normales d'activité pour le Groupe qui devrait être en capacité de délivrer un EBITDA en croissance tout en maintenant une marge d'EBITDA supérieure à

30%. L'EBITDA devrait ainsi retrouver en 2023 son niveau de 2019, soit environ 190 M€. Dès l'année 2022, le Groupe devrait générer des flux de trésorerie opérationnels de plus de 80 M€ par an.

Nous maintenons le cap malgré le contexte exceptionnel pour **bâtir le nouveau Solocal 100% digital, plus solide et plus performant**. Pour aller plus loin dans cette stratégie offensive, nous avons ainsi annoncé il y a quelques jours la nomination d'**Eric Klipfel au poste de Directeur général adjoint**. En charge des activités commerciales et des opérations clients, Eric Klipfel viendra épauler Eric Boustouller et ses équipes dont je tiens encore à saluer le travail et l'engagement formidables. Depuis 20 ans, Eric Klipfel a relevé des défis commerciaux majeurs pour des acteurs comme SFR Numericable ou Teleperformance Knowledge Services. Son arrivée constitue donc un **atout décisif pour nous permettre d'aller plus loin en matière de satisfaction clients, de fidélisation et de conquête commerciale**.

Mais cette relance commerciale ne pourra être menée qu'à condition de retrouver la sérénité financière indispensable pour restaurer la confiance dans l'avenir de nos collaborateurs et de nos clients. Cette condition a été parfaitement comprise par notre **Conseil d'administration** qui **s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet de restructuration financière** que je vous ai présenté.

Je vous rappelle qu'en cas de vote négatif lors de l'Assemblée générale, Solocal Group devra demander la résolution du plan de sauvegarde et la clôture des procédures de conciliation, ce qui signifiera automatiquement l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, et donc la très forte probabilité pour les actionnaires existants de perdre la quasi totalité de leurs investissements.

Le projet d'augmentation de capital avec DPS que nous soumettons à votre vote doit permettre à tous les actionnaires de récupérer une partie de la valeur initiale de leur investissement et de bénéficier des effets de la reprise à venir dans les meilleures conditions possibles et en limitant leur dilution.

Comme expliqué plus tôt, si le projet de renforcement de la structure financière du Groupe est approuvé par l'Assemblée Générale du 24 juillet 2020 et reçoit tous les agréments nécessaires, l'augmentation de capital avec maintien du DPS permettra à tous les actionnaires d'investir jusqu'à 44 actions pour 3 actions détenues.

En tant que Président du Conseil d'Administration, j'ai déjà investi dans l'Entreprise à hauteur de 750 000 actions, pour une valeur d'investissement de 535 000 euros, et mon intention est de souscrire à l'augmentation de capital au maximum de mes droits de souscription soit un investissement complémentaire de l'ordre de 320 000 euros. Dans le cadre de cet investissement, j'ai décidé de renoncer à la commission de soutien de 2,5% des montants souscrits offerte à tous les actionnaires qui s'engageraient à participer avant le 23 juillet. D'autres simulations ont été produites et figurent sur notre site : <https://www.solocal.com/investisseurs-et-actionnaires/actionnaires-individuels>

Cet investissement reste bien entendu conditionné aux résultats de l'Assemblée générale du 24 juillet et de l'accord des Autorités de Marché pour l'opération qui pourrait intervenir dès le mois de septembre.

Dans cette perspective, je vous rappelle que **les votes par voie électronique pour l'Assemblée Générale du 24 juillet sont ouverts depuis le 8 juillet et se clôtureront le 23 juillet à 15h00 pour l'augmentation de capital qui pourrait avoir lieu dès le mois de septembre.**

D'ici là, nous restons mobilisés et à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations. Depuis la semaine dernière, **une équipe est en place pour répondre à toutes vos questions sur le projet et les modalités de participation à cette Assemblée Générale au numéro 01 76 76 00 70.**

Tout a été fait pour vous apporter sur cet espace les éléments de réponses et d'informations que vous pourriez attendre pour vous prononcer.

2020, par bien des aspects, est une année hors norme. J'ai l'espoir qu'elle soit l'année du renouveau d'un Solocal plus fort, plus robuste, avec une structure financière équilibrée et des parties-prenantes toutes engagées dans la même direction. Je mesure pleinement l'effort qui vous est une nouvelle fois demandé pour soutenir l'entreprise dont je sais votre attachement et votre adhésion à la stratégie en place. Redonnons à Solocal les moyens de prospérer et de se développer !

Veillez croire, Chers Actionnaires, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre DANON

Président du Conseil d'administration

Retrouvez la vidéo du décryptage de l'opération :

